

01/10/2023

RAPPORT GES

2023



Valentina CREATINI
COMPAGNIE DES GUIDES DE CHAMONIX

Table des matières

1. PRESENTATION COMPAGNIE DES GUIDES DE CHAMONIX	2
2. CARTOGRAPHIE DES FLUX.....	2
3. PERIMETRE TEMPOREL	3
4. PERIMETRE ORGANISATIONNEL & OPERATIONNEL	3
5. ANALYSE DES RESULTATS	4
Site 1 – Bureaux, base de raft, accropark	4
Site 2 – Activités terrain et clients.....	5
Site 3 – Refuges	7
6. CONCLUSIONS.....	9

1. PRESENTATION COMPAGNIE DES GUIDES DE CHAMONIX

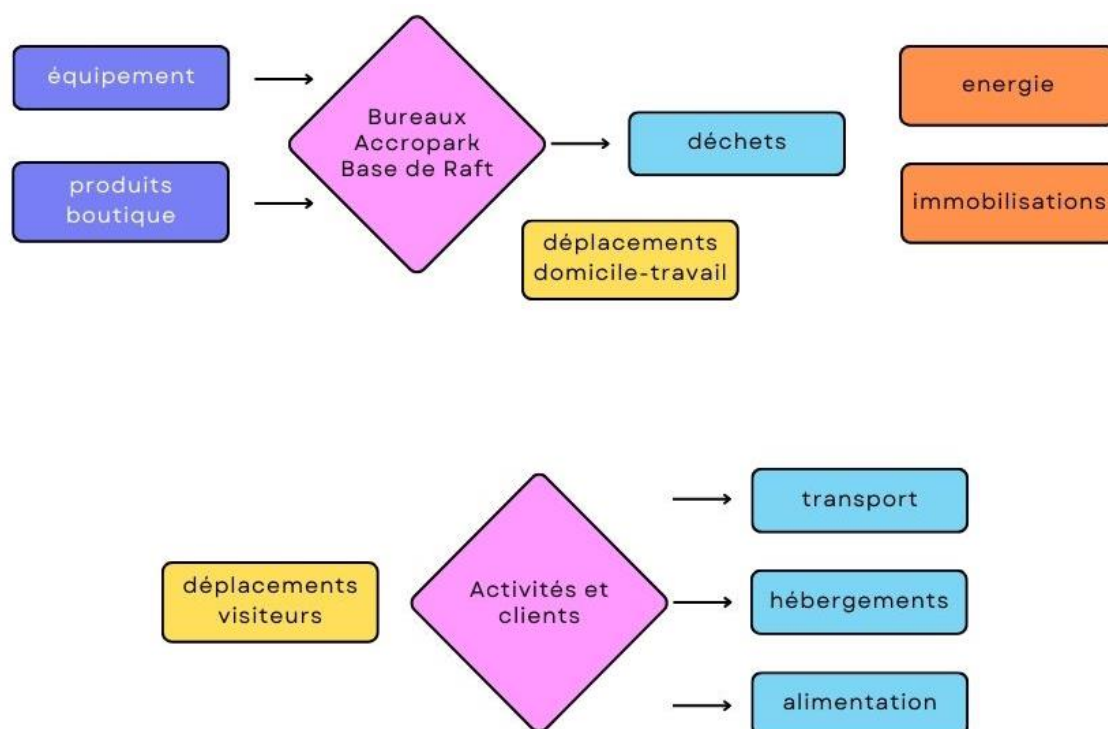
Année du Bilan Carbone®	01 octobre 2022 - 30 septembre 2023
Nom de l'organisation	Compagnie des Guides de Chamonix
Nature de l'activité	Touristique
Nombre de clients	43 750
Employés	20 personnes (11 à l'année et 9 saisonniers)
Chiffre d'affaires / Budget réel	6 M€

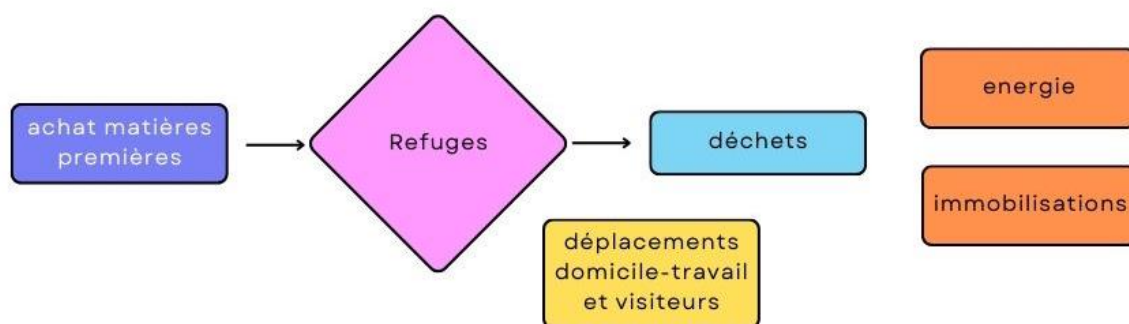
2. CARTOGRAPHIE DES FLUX

La cartographie des flux permet de représenter les flux d'énergie et de matière permettant, et provoqués par, l'activité de l'organisation.

La cartographie est nécessaire à la prise de décision quant aux périmètres à prendre en compte.

Les éléments à cartographier sont les flux d'énergie, de matières premières, de déchets et de produits.





3. PERIMETRE TEMPOREL

Le périmètre temporel choisi correspond à l'exercice comptable 2023 : du 01 Octobre 2022 au 30 Septembre 2023. De cette façon les deux principales saisons sont prises en compte de manière complète : saison d'hiver et d'été.

4. PERIMETRE ORGANISATIONNEL & OPERATIONNEL

Le bilan GES prend en compte les sites suivants : 1. bureaux, accropark et base de raft ; 2. activités sur le terrain et 3. refuges. Le tableau ci-dessous détaille les différents postes pris en considération.

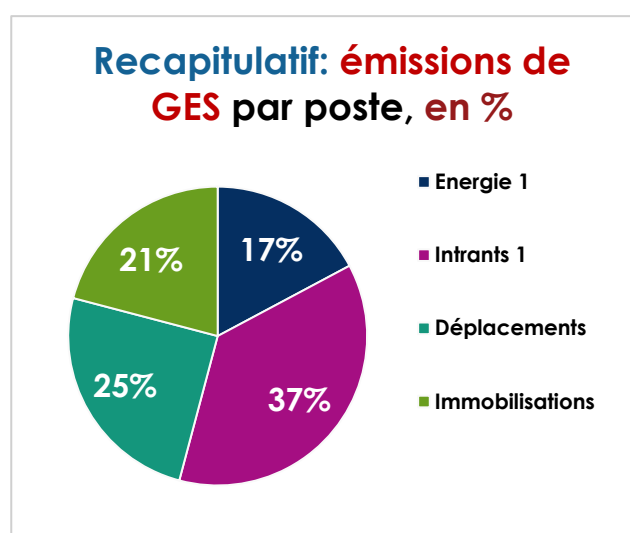
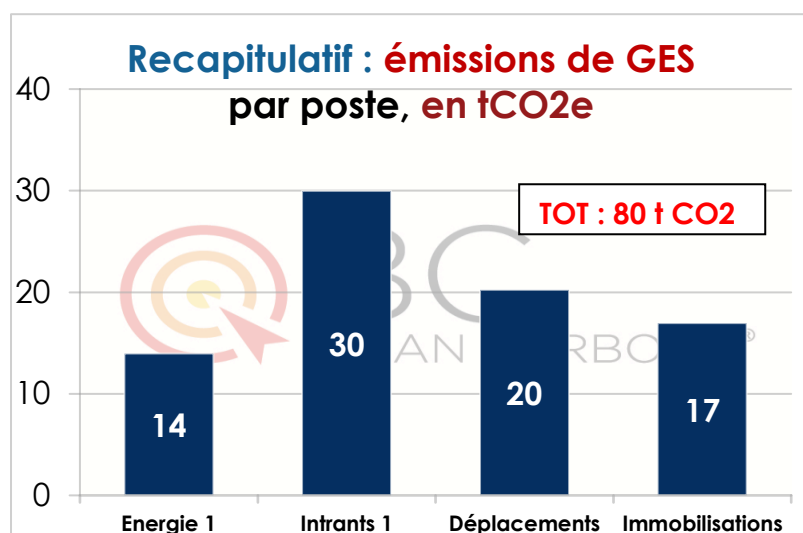
BUREAUX, ACCROPARK, BASE DE RAFT	VISITEURS ET ACTIVITES TERRAIN	REFUGES ET BUVETTE
Achat de produits et services (boutique, équipements, etc.) Fret amont Consommation énergie Distribution aval (boutique en ligne) Fin de vie produits boutique Déplacements domicile-travail (staff et professionnels) Immobilisations Numérique Déchets	Transport clients activités Transport clients domicile-Chamonix Hébergements Repas Remontées mécaniques	Achat de matières premières et services Fret amont (hélicoptères) Consommation énergie Immobilisations

5. ANALYSE DES RESULTATS

Site 1 – Bureaux, base de raft, accropark

Total : 80t

Le bilan GES qui concerne les bureaux, la base de rafting et l'accropark est estimé à 80 t CO₂. Les graphiques ci-dessous montre la répartition de différents postes :



Comme en 2022, les intrants représentent toujours le poste le plus important, bien que leur contribution soit nettement réduite par rapport à 2022 (-70 t CO₂). Cette différence peut être expliquée par le fait que le bilan de 2022 prenait en compte des importants investissements d'équipements et autres achats (boutique, bureaux, informatique, etc.). En 2023 les achats ont été moins importants.

Une baisse notable est également observée dans les immobilisations, avec une réduction de 42 t CO₂ par rapport à 2022. Cette diminution s'explique par la fin de l'amortissement de coûts importants, surtout dans les domaines de la communication et du marketing.

Il est toutefois important de souligner que, dans le bilan 2022, les données concernant les intrants et les immobilisations étaient basées sur les chiffres de 2018, faute de données plus récentes. Visiblement, l'année 2018 avait été caractérisée par des investissements économiques importants, qui se traduisent en un bilan GES élevé. À l'époque, nous avons souligné la nécessité d'améliorer la qualité de ces données afin d'obtenir un bilan plus précis. Cet objectif a été atteint avec succès.

En ce qui concerne les déplacements du staff, une réduction par rapport à 2022 est également constatée (-5 t CO₂). Cette baisse s'explique par le passage de deux membres du personnel à des véhicules électriques, ainsi qu'une utilisation accrue des transports en commun et du vélo. Le télétravail a également contribué de manière positive à cette réduction. Notamment, l'empreinte carbone des déplacements du personnel est passée de 14 t CO₂ en 2022 à 9 t en 2023, avec un effectif stable.

Enfin, les données relatives à l'énergie demeurent similaires à celles de 2022. Comme déjà évoqué, remplacer les chauffages au fioul (pour les bureaux d'Argentière, la maison de la montagne et le garage des Praz) par un système de chauffage plus écologique pourrait permettre une réduction de cette valeur. À ce jour, le fioul représente 13 t CO₂ sur un total de 14.

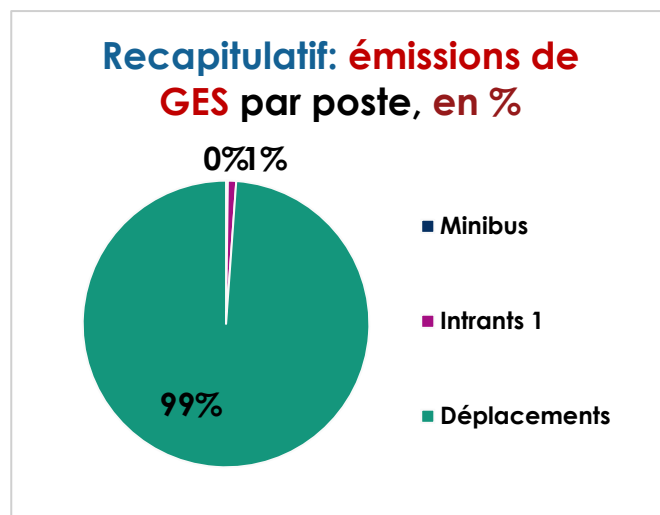
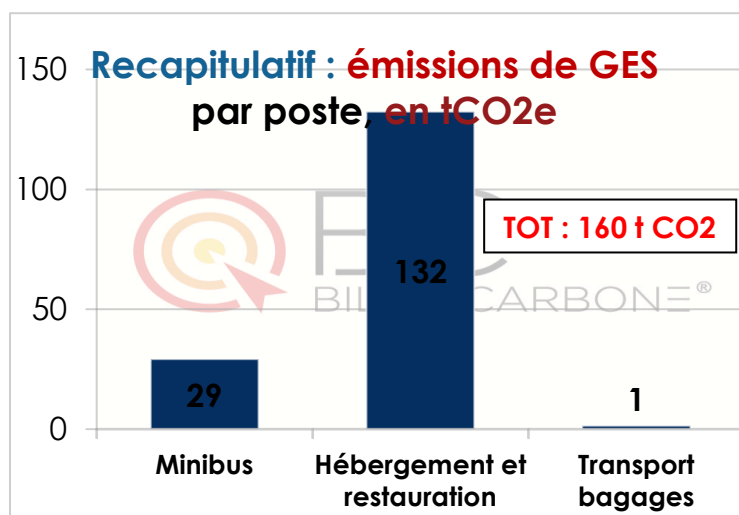
Site 2 – Activités terrain et clients

Total : 160 t CO₂

Les activités de la Compagnie émettent 160 t CO₂ si nous ne prenons pas en compte les déplacements des clients de leur domicile à Chamonix.

Les déplacements des clients domicile-Chamonix s'élève à 14 000 t CO₂.

Comme on peut voir des graphiques ci-dessous, les déplacements clients comptent pour 99% des émissions.



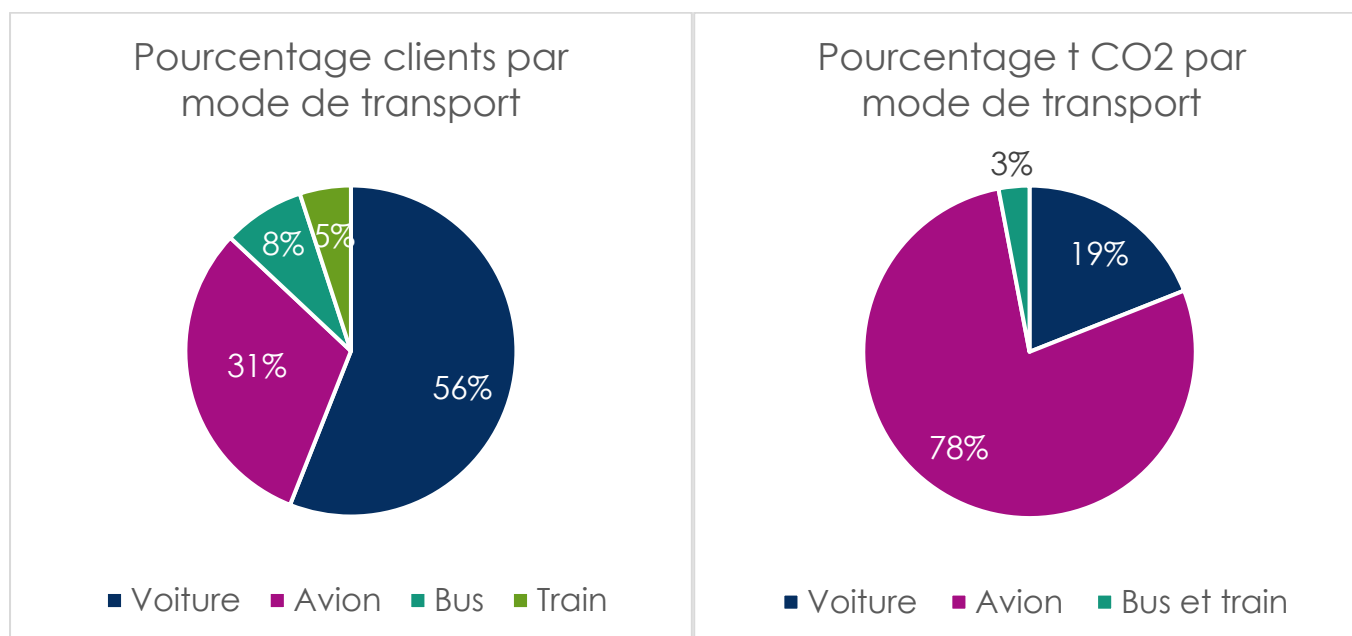
Dans l'ensemble, les valeurs sont cohérentes avec celles de 2022. Cependant, il est important de souligner la réduction des émissions liées au carburant des minibus, qui a baissé de 11 t CO₂, soit une diminution de 27 % par rapport à l'année précédente. Cette réduction atteste de l'efficacité des mesures adoptées par la Compagnie pour diminuer cet impact. Parmi ces mesures, notons la suppression de tous les séjours hors de la Haute-Savoie, de la Savoie, du Valais, et du Val d'Aoste,

ainsi que de toutes les activités journalières situées à plus de 60 km de Chamonix. L'efficacité de cette mesure a largement dépassé notre objectif initial, fixé à une réduction de 2,5 t CO₂.

L'impact calculé pour la nourriture et les hébergements dans le cadre de nos activités s'élève respectivement à 93 t et 39 t CO₂, soit un total de 132 t CO₂, sans changement significatif par rapport à 2022. À noter que ces chiffres sont basés sur des estimations de repas moyens, bien que de plus en plus de refuges offrent des options végétariennes, notamment sur le Tour du Mont Blanc. Cela pourrait entraîner une diminution de l'empreinte carbone alimentaire à l'avenir.

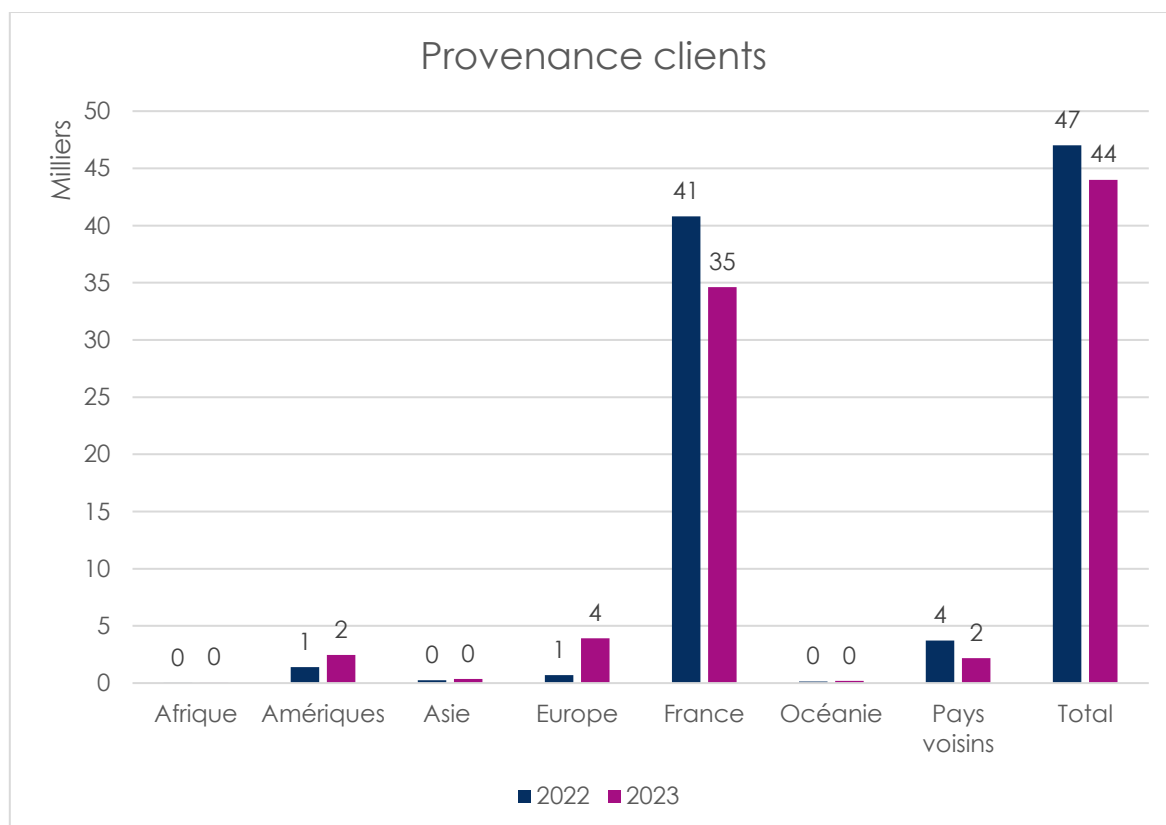
L'impact lié au transport des bagages reste également stable par rapport à 2022, avec une empreinte de 1,5 t CO₂.

Enfin, les trajets des clients entre leur domicile et Chamonix constituent la part la plus importante de notre bilan carbone, représentant 99 % des émissions totales, soit environ 14 000 t CO₂. Les graphiques ci-dessous illustrent la répartition de ces émissions parmi les différents modes de transport.



Seulement 31 % de nos clients se déplacent en avion, mais ils génèrent à eux seuls 78 % des émissions liées au transport, soit 11 000 t CO₂. En 2022, les clients voyageant par avion émettaient 7 000 t CO₂, ce qui représente une augmentation de 4 000 t en un an. Cette hausse s'explique avec la levée des restrictions liées à la COVID-19 sur les voyages internationaux en 2023. Nous avons anticipé cette augmentation, qui s'est effectivement matérialisée.

Les graphiques ci-dessous illustrent les origines géographiques de nos clients pour les années 2022 et 2023 :



Site 3 – Refuges

Les tableaux ci-dessous reportent les informations principales concernant les deux refuges. Il est important de noter la différence de volume de nuitées des deux refuges, ainsi que les périodes d'ouverture, pour pouvoir apprécier la différence des bilans GES de ces derniers.

Période d'ouverture	07 mars 2023 – 23 septembre 2023
Nom de l'organisation	Refuge des Cosmiques

Nombre d'employés	14
Nombre de nuitées	5700

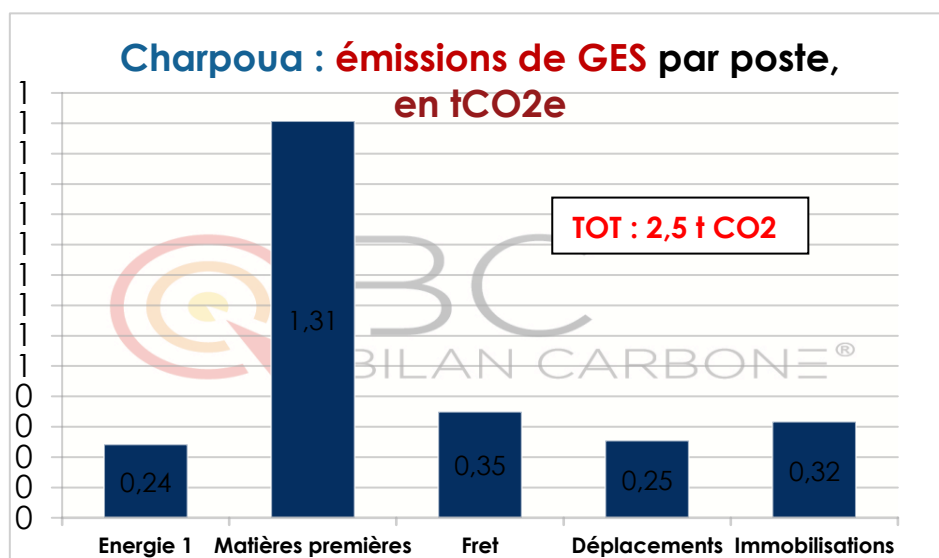
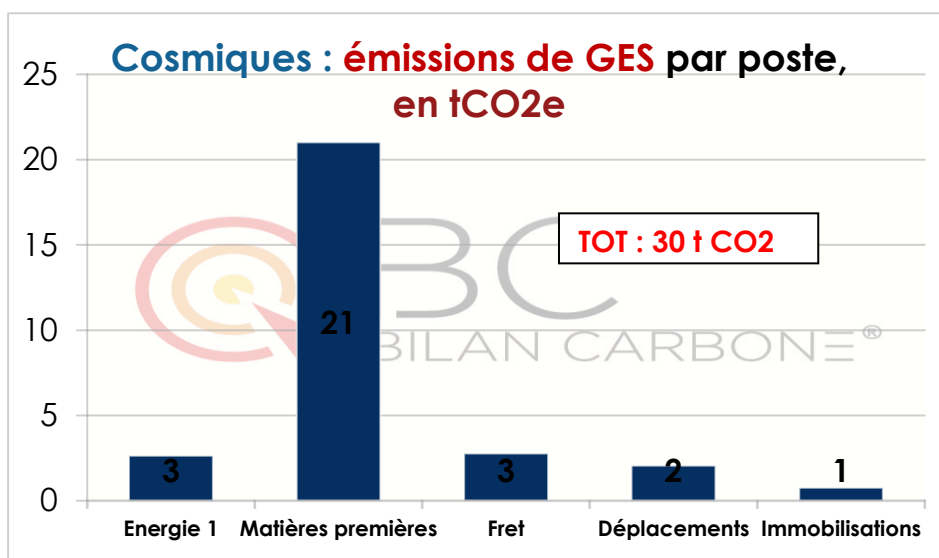
Période d'ouverture	15 juin 2023 – 01 septembre 2023
Nom de l'organisation	Refuge de la Charpoua

Nombre d'employés	1
Nombre de nuitées	190

Refuge des Cosmiques : 30 t CO₂

Refuge de la Charpoua : 2,5 t CO₂

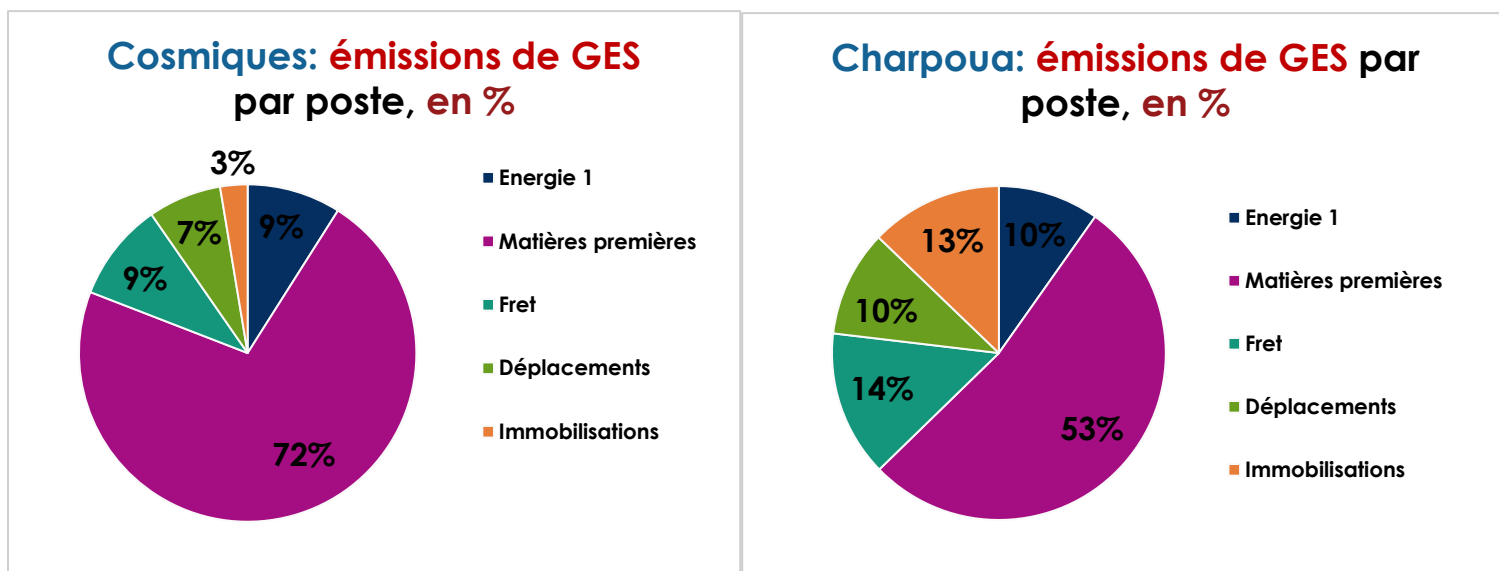
Les graphiques ci-dessous représentent la répartition des postes dans le bilan GES du refuge des Cosmiques et de la Charpoua :



Dans les deux refuges, les intrants – principalement la nourriture et les boissons – constituent le principal poste d'émissions. Ce poste représente 72 % des émissions pour le refuge des Cosmiques (21 t CO₂) et 53 % pour celui de la Charpoua (1,3 t CO₂). Les deux refuges mettent en œuvre des actions pour réduire cet impact : les Cosmiques collaborent avec plusieurs producteurs locaux et bio, notamment Satoriz, la Coopérative du Val d'Arly, et l'Atelier Rebond. Quant à la Charpoua,

elle s'approvisionne exclusivement auprès de fournisseurs locaux et bio. En 2023, la Charpoua servait exclusivement des repas végétariens, dont l'empreinte carbone est environ quatre fois inférieure à celle d'un repas classique (0,5 kg CO₂ contre 2 kg CO₂). Cela explique pourquoi l'impact des intrants en pourcentage est plus faible à la Charpoua qu'aux Cosmiques.

Pour les autres postes, les pourcentages sont relativement similaires dans les deux refuges, comme le montrent les graphiques ci-dessous :



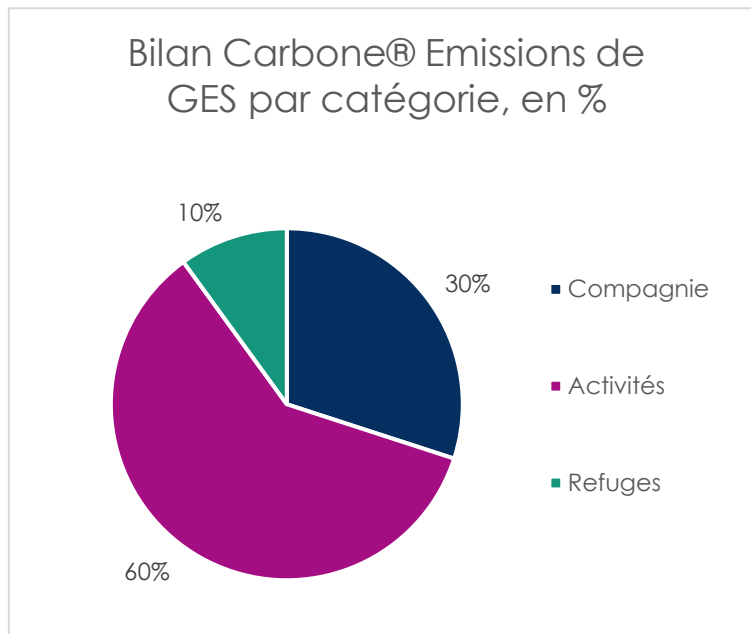
Dans les deux cas, le fret occupe la deuxième place en termes d'impact. Ce poste inclut les rotations d'hélicoptères et le transport de marchandises (par exemple, AR Metro). L'impact des rotations d'hélicoptères est estimé à 2 t CO₂ pour les Cosmiques (environ 8 heures de vol au total) et à 300 kg CO₂ pour la Charpoua (environ 40 minutes).

Les autres postes (déplacement du staff, énergie et immobilisations) gardent une position assez marginale dans le bilan.

6. CONCLUSIONS

Total : 14 270 t CO₂ (270 t sans déplacements clients)

Le graphique ci-dessous illustre la contribution de chaque site au bilan carbone global de la Compagnie des Guides. Les émissions totales de la Compagnie - incluant les bureaux, les activités, et les refuges - s'élèvent à 270 t CO₂. Cependant, les déplacements des clients ajoutent 14 000 t CO₂ supplémentaires, représentant ainsi 99 % du bilan global.



L'analyse des émissions pour l'année écoulée montre une amélioration notable dans plusieurs domaines clés. Les intrants, bien qu'ils restent le principal poste d'émission, ont vu leurs valeurs diminuer grâce à une réduction des achats. De même, la diminution des émissions liées aux immobilisations souligne les bénéfices de la fin d'amortissement de certains coûts, notamment dans le secteur de la communication et du marketing. Toutefois, la différence entre le bilan GES 2022 et 2023 est notable. Il sera donc intéressant de voir comment ces valeurs vont évoluer dans le futur.

La réduction significative des émissions provenant de l'utilisation des minibus témoigne de l'efficacité des mesures adoptées par la Compagnie. D'un autre côté, l'utilisation accrue de véhicules électriques, des transports en commun, et du télétravail a eu des effets bénéfiques sur les émissions liées aux déplacements du staff.

L'empreinte carbone liée à l'énergie reste inchangée, mais des possibilités de réduction existent encore, notamment en remplaçant les systèmes de chauffage au fioul par des alternatives plus écologiques.

La hausse des émissions associées aux déplacements en avion, bien que prévisible, reflète les changements dans la provenance de nos clients de la période après COVID. Malgré le fait que seulement 31 % de nos clients voyagent en avion, ils représentent désormais une part majoritaire des émissions de transport, atteignant 78 %.

Dans les refuges, les intrants, principalement liés à la nourriture et aux boissons, représentent la majeure partie des émissions, mais des efforts significatifs sont déployés pour réduire cet impact. Les Cosmiques et la Charpoua se tournent vers des fournisseurs locaux et bio, et la Charpoua propose des repas exclusivement végétariens, ce qui réduit davantage son empreinte carbone. L'efficacité de ces mesures est encourageante et démontre l'engagement des refuges dans la réduction de leur impact environnemental. Le fret reste un facteur notable d'émissions dans les deux refuges, à cause des rotations d'hélicoptères.